

Conditions générales d'inscription et de participation UP Delémont

Inscriptions

- Pour les **cours dans les villages**, l'inscription se fait uniquement par téléphone auprès des animatrices et animateurs locaux. En principe, aucune confirmation écrite n'est envoyée.
- Pour les **cours donnés à Delémont**, l'inscription s'effectue au moyen du bulletin d'inscription figurant au dos du programme, par e-mail (delemont@upjurassienne.ch) ou en prenant contact avec notre secrétariat (032 422 50 02). Une confirmation écrite sera envoyée quelques jours avant le début du cours.
- Si le nombre d'inscription est insuffisant, le cours est annulé et les auditeurs inscrits seront avertis en temps voulu.
- Les finances d'inscription sont modulées en fonction des frais d'organisation (location d'une salle, etc.)

Délai d'inscription: 5 jours ouvrables avant le début du cours.

Désistement

L'inscription est un engagement dual. En cas de désistement tardif, **moins d'une semaine** avant le début du cours, la totalité du prix est due. Cette disposition est établie par égard pour les autres participant-e-s et pour les organisatrices et organisateurs qui travaillent souvent à titre bénévole.

Responsabilité

La responsabilité de l'Université populaire jurassienne section de Delémont ne peut pas être engagée pour des accidents survenant pendant les cours, stages ou voyages.

Carte de membre

Vous avez la possibilité de soutenir l'UP Delémont en devenant membre de l'association. La cotisation annuelle est de Fr. 20.- et Fr. 30.- pour les familles. Une réduction de Fr. 5.- est accordée pour chaque cours suivi.

Versement : CCP 25-2133-0. Banque Raiffeisen, Courrendlin. Le récépissé fait office de justificatif.

Comité de l'Université populaire jurassienne, section de Delémont

Présidente :	Isabelle Chapuis
Administratrice :	Marie-Cécile Seuret
Caissière :	Chantal Rennwald
Assistante adm. :	Caroline Chavanne
Comité :	Lucine Jobin, Jean Hoffmeyer, Laurent Gogniat, Michelle Lachat, Sandrine Luthi-Gruaz
Réviseurs :	Esther Chételat, Marianne Theurillat

Delémont, août 2013